

Mise à jour de cette page :
29/01/2026



Planification écologique du système de santé - Feuille de route

Urgences climatiques, énergétiques et écologiques imposent une transition sans précédent des mesures collectives et de leur pilotage afin de réduire drastiquement l'empreinte environnementale de nos activités. Pour cela, le président de la République a, pour la première fois dans l'histoire du pays, confié la planification écologique directement à la Première ministre.

Textes réglementaires

Format :

Année :

2023

Auteur :

GOUVERNEMENT (France)

Editeur :

Ministère de la Santé et de la
Prévention

Dans la continuité des travaux de France Nation verte, coordonnés par le secrétariat général à la Planification écologique, un comité de pilotage (COPIL) inédit structuré autour de sept thématiques, est mis en place le 22 mai 2023 pour le secteur de la santé (sanitaire et médico-social) afin de maîtriser ses impacts environnementaux et d'assurer la transformation écologique du secteur sur le long terme. Voici sa feuille de route.

Source : <https://sante.gouv.fr>

Consulter le site web

<https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/planification-ecologique-du-systeme-de-sante-feui...>